

“ Homme simple, dit le souverain-pontife, où allez-vous ? Et quel titre emportez-vous de cette concession ? — Saint-Père, dit François, votre parole me suffit. Si cette indulgence est l'œuvre de Dieu, que Dieu manifeste lui-même son œuvre. Je ne veux pas d'autre titre : que la bienheureuse vierge Marie soit le papier, Jésus-Christ le notaire et les anges les témoins.” Le Saint partit de Pérouse pour retourner à Assise, et au milieu du chemin, à un village nommé *Collé*, il prit un peu de repos dans un hôpital de lépreux. A son réveil, il se mit en prière ; puis il appela son compagnon et lui dit : “ Frère Massé, je vous affirme que l'indulgence qui m'a été accordée par le souverain pontife est confirmée au ciel.” Tel est le récit donné par les deux évêques d'Assise dans des documents officiels.

Restait à promulguer cette indulgence. On choisit le jour où devait être consacrée l'église de Notre-Dame des Anges. L'histoire nous apprend que ces cérémonies se faisaient souvent en présence de plusieurs évêques et que parfois même elles donnèrent occasion à des conciles. St. François, muni d'une lettre du pape, invita sept évêques : Gui, évêque d'Assise, celui-là même devant qui notre Père avait renoncé à tous ses biens et en qui il trouva toujours un protecteur ; Jean, évêque de Pérouse, issu de l'illustre famille romaine des Comtes qui donna à l'Eglise plusieurs papes et à l'Ordre franciscains un de ses bienheureux dont on fait la fête le 1er février ; Boniface, évêque de Todi, le B. Raynald, dont on fait la fête le 2 février, évêque de Nocéra ; le B. Villanus, dont on fait la fête le 7 mai, évêque de Gubio ; Benoît, évêque de Spolète, et Gilles, évêque de Foligno. L'église ayant été consacré avec la plus grande pompe, en présence d'un concours immense de peuple et des plus nobles citoyens d'Assise, le 2 août 1223, les évêques se placèrent sur une grande tribune élevée hors de l'église et ils voulurent que François y montât pour prendre la parole. Il fit un discours plein de ferveur qui paraissait d'un ange plutôt que d'un homme, et il le termina par ces paroles que nous a conservées un témoin oculaire, Zalphan, l'un des premiers citoyens d'Assise : “ Je veux, moi, disait François, vous faire aller tous en paradis ; je vous annonce une indulgence que je tiens de la bouche du souverain-pontife ; vous tous qui êtes venus aujourd'hui et tous ceux qui viendront chaque année, à pareil jour, pourvu qu'ils